

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 juin 2018
Rapporteur :
Monsieur Georges-Philippe
FONTAINE

N° 4

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 05/07/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/07/2018
(accusé de réception du 04/07/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Décision modificative n°1

Les décisions modificatives viennent modifier les autorisations budgétaires initiales pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année tout en respectant l'équilibre du budget.

La première décision modificative de l'année a pour particularité d'intégrer également les restes à réaliser et les résultats de l'exercice n-1.

La décision modificative, qui vous est présentée, a pour objet :

- La reprise des reports et des résultats antérieurs.
- Le financement de dépenses supplémentaires par modification de chapitres

I. La reprise des reports et des résultats antérieurs

Budget principal

La part du résultat d'exploitation affectée en réserves (9 469 120,09 € compte 1068) permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (déficit d'investissement cumulé : 7 417 808,92 - ligne D001) de réduire l'emprunt d'équilibre de 974 664,17 € et de financer les opérations d'investissement suivantes :

822.2041512.15015	Avenant 1 contribution projet transport (1 ^{er} acompte) (délibération du conseil municipal du 8/12/2016)	660 000,00
01.275.300	Restitution de dépôts de garantie	9 445,00

311.2031.14028.	Etude/ projet Théâtre Max Jacob	40 000,00
91.2313.64021	Travaux / halles Saint François	150 000,00
822.2315.85041	Travaux de voirie /accompagnement projet commercial route de Brest (coût global : 160 000 €, participation du promoteur : 70 000 €)	90 000,00
64.2313.64020.	Travaux aménagement / crèche Arche de Noé	18 000,00
823.2312.84019	Déménagement et mise en valeur des statues du chevalier de la Tour d'Auvergne et du fusilier marin	40 000,00
313.2188.64105	Matériel Théâtre Max Jacob / dépenses engagées 2017 non reportées	19 869,00
824.2315.85005.	Travaux effacement de réseaux / dépenses engagées 2017 non reportées	39 840,00
823.2158.74006	Matériel espaces verts / dépenses engagées non reportées	8 040,00
313.2188.64105	Matériel CMAD / dépenses engagées 2017 non reportées	1 453,00
	Total	1 076 647,00

Les restes à réaliser 2017 sont repris pour les montants suivants :

Dépenses	3 283 534,15
Recettes	3 283 534,15

L'ajustement des recettes fiscales et des dotations à hauteur de 313 945 € et la part du résultat de fonctionnement non affectée en réserves (342 705 € - ligne R002) permet le financement des dépenses de fonctionnement non prévues au budget primitif.

L'ajustement des recettes fiscales et des dotations:

01.73111.300	Contributions directes	-250 988,00
	Total chapitre 73	-250 988,00
01.7411.300	Dotation forfaitaire	+102 316,00
01.74123.300	Dotation de solidarité urbaine	-13 245,00
01.74127.300	Dotation nationale de péréquation	+453 017,00
01.74835.300	Compensations fiscales taxe d'habitation	+71 311,00
01.74834.300	Compensations fiscales taxe foncière	+1 534,00
01.74833.300	Compensations fiscales taxe professionnelle	-50 000,00
	Total chapitre 74	+564 933,00

Le financement des dépenses de fonctionnement suivantes :

Chapitre 011 et recette	Co-organisation du Tour de France (convention ville de Quimper /QBO, conseil communautaire du 28 juin 2018)	244 000,00
024.6135.950	Location mobilière	53 000,00
020.022.300	Provision / dépenses imprévues	100 000,00

023.6226.300	Honoraires	23 850,00
110.6135.510	Location et maintenance / caméras de surveillance	71 000,00
01.6817.300	Provision pour créances douteuses	43 200,00
01.6541.300	Admissions en non-valeur (prévisionnel 2018)	50 000,00
414.6228.711	Loisirs sportifs à destination des jeunes	9 400,00
831.6226.520	Honoraires/ réduction de vulnérabilité aux inondations (Coût global : 38 000 € financement Etat/département : 25 800 €)	12 200,00
01.673.300	Annulation de titres sur exercices antérieurs	<u>50 000,00</u>
	Total	656 650,00

Budget Location et camping

L'excédent d'investissement cumulé (+ 438 185,17 € -ligne R001) permet de financer une enveloppe complémentaire pour l'achat de matériel au théâtre de Cornouaille (chapitre 21 : + 15 633 €).

Le budget en investissement est présenté en suréquilibre (+422 552,17 €)

Le résultat de fonctionnement cumulé (+92 072,02 €- ligne R 002) permet le financement des dépenses suivantes non prévues au budget primitif :

673	Titres annulés sur exercices antérieurs	5 000,00
60632	Entretien des espaces verts	4 000,00
62878	Remboursement de frais au Budget principal	<u>83 072,02</u>
	Total	92 072,02

Budget annexe Parkings en ouvrage

L'excédent d'investissement cumulé (43 523,90 €- ligne R001) permet le financement des restes à réaliser 2017 soit 25 604,02 €.

Le résultat de fonctionnement cumulé (+192 905,98 € - ligne R002) permet le financement de :

65888	Autres charges diverses de gestion courante (régularisation de TVA)	10 ,00
62871	Remboursement de frais au budget principal	<u>192 895,98</u>
	Total	192 905,98

Le budget est présenté en suréquilibre en investissement (+ 17 919,88 €)

Budget zones d'habitat

Le déficit d'investissement cumulé (2 675 302,11 € - ligne D001) est équilibré par l'emprunt (compte R1641)

Budget annexe zones d'activités

Le déficit d'investissement cumulé (322 972,09 € - ligne D001) est équilibré par l'emprunt (compte R1641).

II. Les dépenses financées par transferts entre chapitres

Sur le budget principal :

414.6228.711	Manifestation printemps de Creach Gwen (part du financement du service socio-culturel)	1 500,00
822.21578.15002	Terminaux de verbalisation /équipe tranquillité publique (financés par les crédits de fonctionnement tranquillité publique)	2 470,00
025.2315.64018	Réfection d'un mur de clôture en mitoyenneté (coût global : 50 000 € financement à 50 % par le co-proprétaire, délibération du conseil municipal du 14/12/2017)	25 000,00
213.2313.64104	Travaux de sécurisation des écoles (financés par une subvention de l'Etat)	74 550,00
322.64131.210	Rémunération commissaire de l'exposition Jean Le Moal (financé par le crédit honoraires du musée des Beaux-Arts)	9 290,00
020.6718.111	Sinistre / école Edmond Michelet (remboursement par l'assurance)	137 000,00
823.2158.74006	Achat matériel espaces verts non réalisé en 2017 (financé par les crédits études et travaux espaces verts)	15 000,00
026.64118.210	Requalification achat vêtement de travail en avantages en nature	950,00
61.2313.44026	Transfert crédit d'études suite démarrage travaux reconstruction ARPAQ	356 000,00
824.2315.16028.	Transfert crédit d'études suite démarrage travaux aménagement secteur de Locmaria	24 493,32
025.2313.14035.	Transfert crédit d'études suite démarrage travaux construction maison des associations	3 109 000,00
821.2152.55004	Signalisation de voirie / Tour de France (financée par le crédit travaux accompagnement PC)	6 200,00
64.2184.77007	Equipement crèche de Creach Gwen (financé par le crédit d'achat de places en crèches)	9 420,00
020.2158.54016.	Acquisition 2 appareils de mesure à radon (financée par le crédit d'études / radon)	5 000,00
020.2313.64106	Contrôle d'accès salle vidéo-protection HDV (financé par les équipements de vidéo-protection)	1 966,00

A noter également, les inscriptions nécessaires aux écritures d'ordre de régularisation d'une vente de terrains à Kergonan pour un montant de 172 000 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de modifier les montants des votes des chapitres du budget primitif.